



CATALOGUE

DE FORMATIONS

2026



FREDON
NORMANDIE

SOMMAIRE

Le centre de formation de FREDON Normandie	4
FREDON Normandie	4
Nos domaines d'expertise	5
Se former avec FREDON Normandie	6
Une qualité reconnue	6
L'équipe pédagogique	7
L'équipe administrative	7
Parcours de formation	8
Nos résultats par formation en 2025	9
Formations pour l'obtention d'un certificat	11
F34 - Certibiocide « nuisibles »	12
F35 - Certibiocide « autres nuisibles »	13
F36 - Certibiocide « désinfectants »	14
F3 - Certiphyto, catégorie « Décideur en entreprise non soumise à agrément » JEVI	15
F4 - Certiphyto, catégorie « Décideur en entreprise non soumise à agrément » Agricole	16
F5 - Certiphyto, catégorie « Décideur en entreprise soumise à agrément »	17
F6 - Certiphyto, catégorie « Opérateur »	18
F7 - Certiphyto, catégorie « Conseil »	19
F8 - Certiphyto, catégorie « Vente de produits phytopharmaceutiques »	20
F9 - Certiphyto, Renouvellement « Décideur en entreprise non soumise à agrément » JEVI	21
F10 - Certiphyto, Renouvellement « Décideur en entreprise non soumise à agrément » Agricole	22
F11 - Certiphyto, Renouvellement « Décideur en entreprise soumise à agrément »	23
F12 - Certiphyto, Renouvellement « Opérateur »	24
F13 - Certiphyto, Renouvellement « Conseil »	25
F14 - Certiphyto, renouvellement « Vente de produits phytopharmaceutiques »	26
F37 - Préparation au test Certiphyto et test Certiphyto	27
Formations sur certains végétaux spécifiques	28
F16 - Découverte de la flore spontanée des espaces publics	29
F17 - Découverte des plantes toxiques ordinaires	30
F33 - Découverte des plantes toxiques en contexte agro-alimentaire	31
F18 - Les espèces végétales envahissantes terrestres	32
F19 - Les plantes bio-indicatrices	33

SOMMAIRE

Formations sur l'entretien des espaces végétalisés	34
F20 - Entretien son cimetière sans produit phytosanitaire	35
F21 - Végétaliser son cimetière	36
F22 - Techniques alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires	37
F23 - Gestion différenciée des espaces ouverts au public	38
F24 - Le sol : une richesse à entretenir	39
F25 - Améliorer la qualité biologique des sols	40
F26 - Entretien durable des terrains sportifs végétalisés <i>Initiation</i>	41
F27 - Entretien durable des terrains sportifs végétalisés <i>Perfectionnement</i>	42
F28 - L'écopâturage en espace public	43
 Formations sur les luttes contre les nuisibles	 44
F30 - La lutte contre les taupes	45
F38 - Les espèces à enjeux sanitaires et le réseau sentinelle	46
F31 - Reconnaître et se protéger face à certaines espèces à enjeux sanitaires	47
F39 - Reconnaissance des dégâts courants causés par les insectes	48
F40 - Reconnaissance des dégâts courants causés par les champignons	49
F41 - Les espèces auxiliaires des végétaux en espace vert	50
 Formations à destination des élus	 51
F42 - Une seule santé : leviers d'action des espaces verts en collectivité	52
F43 - Répondre aux nouveaux enjeux de l'entretien des espaces verts	53
F44 - Pourquoi le cimetière n'est pas un espace public comme les autres	54
 Nos formations en 2026	 55
Nos prochaines dates de sessions	56
Organisation des sessions de formation	58
Formation en Inter-Entreprise	58
Formation en Intra-Entreprise	58
Inscription	58
Formation hors catalogue	58
Tarifs	58

LE CENTRE DE FORMATION DE FREDON NORMANDIE

FREDON Normandie

FREDON Normandie est une structure agréée par le ministère de l'Agriculture et de la Pêche, déclarée Organisme à Vocation Sanitaire et dont les missions sont inscrites dans le code rural. Elle a pour objet essentiel la protection de l'état sanitaire des végétaux et du patrimoine naturel dans l'intérêt public. Elle agit ou coordonne l'action contre les organismes nuisibles, les espèces exotiques envahissantes et les dangers sanitaires qui portent atteinte à la santé des végétaux, à l'environnement ou à la santé publique pour la région Normandie.

Riche d'une équipe pluridisciplinaire de 22 permanents, FREDON Normandie développe des actions selon 8 thématiques :

Inspections

- Détection et surveillance des risques sanitaires et phytosanitaires, gestion de foyers d'organismes nuisibles, inspection en vue de la délivrance du « Passeport Phytosanitaire » et inspection en vue de l'exportation

Santé du végétal

- Animation des réseaux d'épidémiologie-surveillance des filières « cultures légumières », « pomme de terre », « arboriculture – fruits transformés », « horticulture et pépinières » et « Jardin Espaces Verts et Infrastructures » et publication de Bulletin de Santé du Végétal

Expérimentation

- Expérimentation pour évaluer la sélectivité et l'efficacité de méthodes de lutte contre les bioagresseurs des cultures

Environnement & Territoires

- Accompagnement des gestionnaires d'espaces publics et privés à une mise en place durable de pratiques d'entretien « zéro phyto », de gestion différenciée, de développement de la biodiversité, pouvant être valorisées par l'obtention de labels

Formation

- Déclarée centre de formation continue sous le n°25140229714, habilitée à dispenser des formations pour l'obtention du Certiphyto et Certibiocide, FREDON Normandie propose des formations en lien avec ses domaines d'expertise

Conseil / Diagnostic / Préconisation

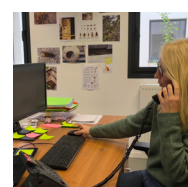
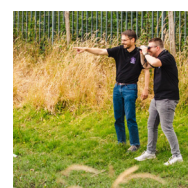
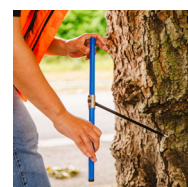
- Diagnostic des maladies des végétaux et identification des ravageurs et des auxiliaires, puis proposition de solutions alternatives adaptées au profil (particulier ou professionnel)

Lutte collective

- Coordination et animation des luttes collectives contre les ragondins, les rats musqués, les taupes, les étourneaux, les corvidés et les pigeons, les frelons asiatiques et les chenilles urticantes

Espèces exotiques envahissantes

- Coordination et animation des réseaux de surveillance et de prévention contre les espèces exotiques envahissantes et les espèces à enjeu sanitaire

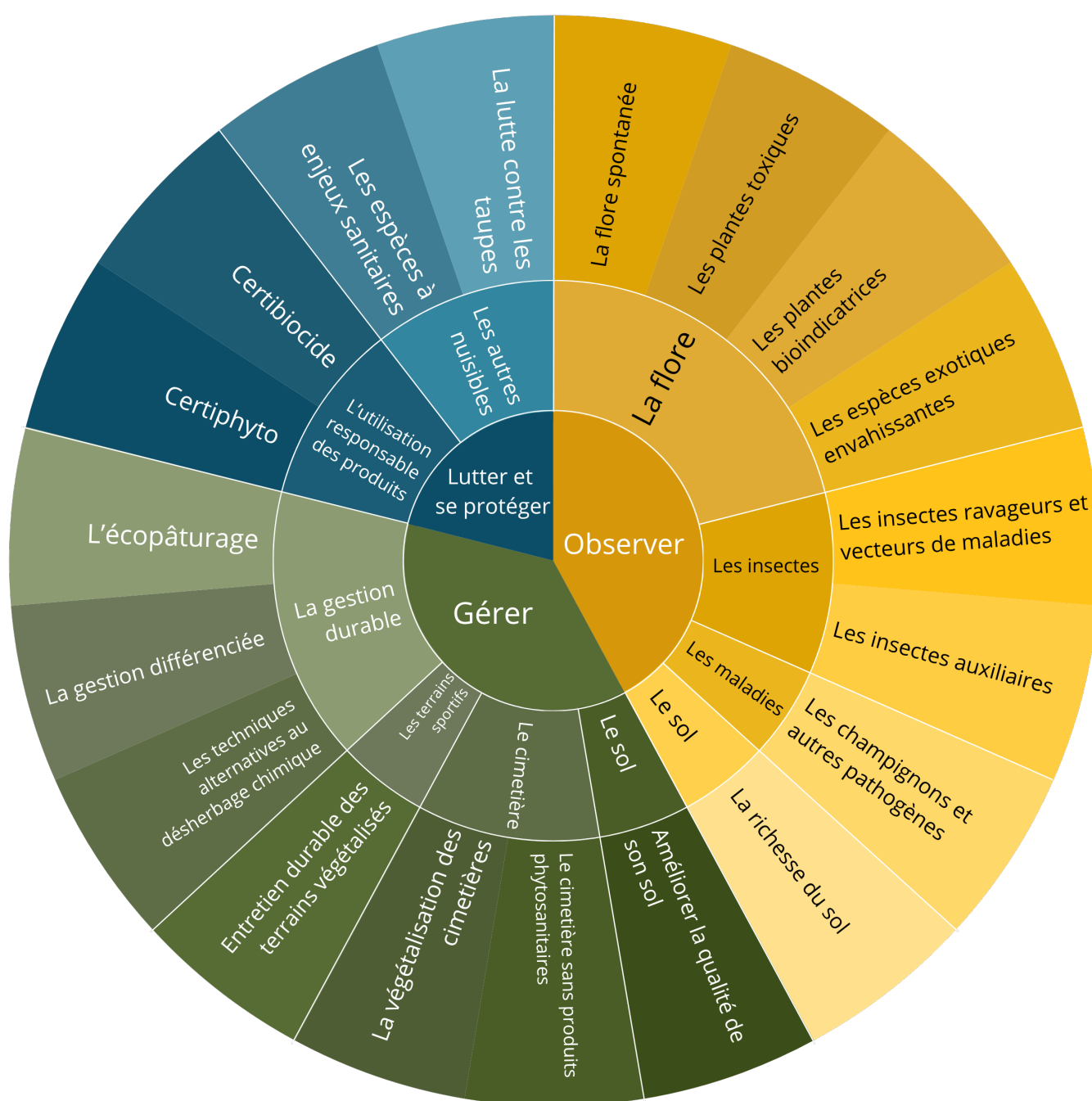


Nos domaines d'expertise

FREDON Normandie fait partie du premier réseau d'experts indépendant au service de la santé du végétal, de l'environnement et de la santé humaine.

Les équipes de FREDON Normandie œuvrent pour assurer la sécurité alimentaire, la protection de la biodiversité et la sécurité sanitaire de tous.

Les collaborateurs de FREDON Normandie sont experts dans le domaine du végétal et régulièrement formés. Ils ont une connaissance approfondie du territoire. Les domaines d'expertise de FREDON Normandie sont donc variés après plus de 90 ans de travail aux côtés des professionnels normands.



Se former avec FREDON Normandie



Le centre de formation de FREDON Normandie vous propose des formations conçues et animées par des formateurs pluridisciplinaires, experts dans leurs domaines et intégrant de la pédagogie active.

Notre équipe administrative est également à votre écoute pour vous accompagner dans vos projets de formation.



En 2025*, **293** stagiaires nous ont fait confiance pour leur formation lors de l'une des **32** sessions animées par FREDON Normandie.



Avec **100 %** de réussite aux tests inclus dans les formations certifiantes et **100 %** pour les tests seuls.

Nos formations sont plébiscitées par nos bénéficiaires avec :

- un taux de satisfaction des stagiaires de **3,8 sur 4**,
- un taux de recommandation de **9,2 sur 10**,
- aucun abandon en cours de formation dans les sessions que l'on organise.

En 2025, le centre de formation de FREDON Normandie a proposé plus de **30** formations (de 1 à 4 jours) au catalogue et a créé **3** nouvelles formations en santé du végétal pour les gestionnaires d'espaces verts.

Depuis 2023, le centre de formation de FREDON Normandie a renouvelé son habilitation à faire l'ensemble des formations CERTIPHYTO auprès du ministère de l'Agriculture et celle à faire l'ensemble des formations CERTIBIOCIDE auprès du ministère de la transition écologique, chacune pour 5 ans.

**issus des données provisoires de formations ayant lieu entre le 01 janvier et le 31 décembre 2025.*

Toutes les formations dispensées par FREDON Normandie s'adressent à un public sachant lire et écrire.

Une qualité reconnue



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION.

Cette certification a été renouvelée avec succès le 3 décembre 2024.

L'équipe pédagogique



Mélanie BERGHMAN
Expertise Espaces verts et santé
végétale



Elodie HOSPITAL
Expertise Espèces Exotiques
Envahissantes et terrains
sportifs



Damien MERCIER
Expertise agronomie et
pédologie



Chloé PATRIER
Expertise réglementation et
pédagogie



David PHILIPPART
Expertise santé du végétale

L'équipe administrative



Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter :

Séverine CREPIN

Site de Rouen

contact.rouen@fredon-normandie.fr

02 79 40 07 65

Référente handicap : pour toute question ou information sur la prise en compte du handicap dans nos formations ou tout besoin en terme d'adaptation dans nos sessions de formation.



Pour toute question sur la facturation,
n'hésitez pas à contacter :

Annabelle RENOUF

Siège social à Caen

contact.caen@fredon-normandie.fr

02 31 46 96 50

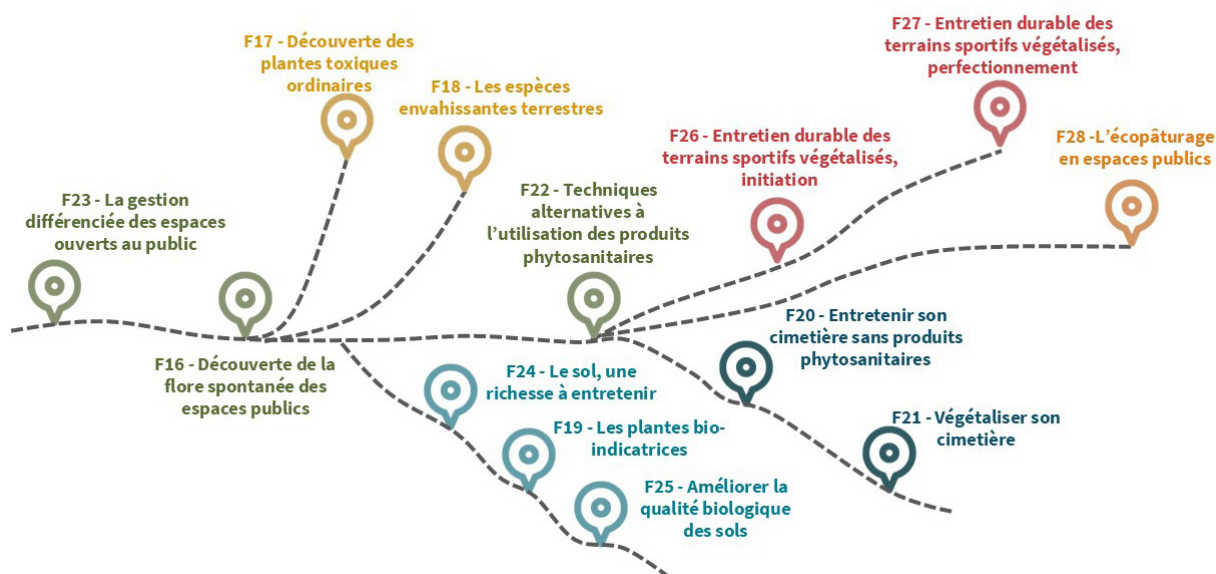
Parcours de formation

Nous vous proposons des formations sous forme de deux parcours conçus pour vous permettre de développer des compétences clés dans l'aménagement, l'entretien et la gestion des espaces verts et en santé des végétaux.

Ces parcours sont proposés pour vous guider dans un apprentissage progressif, mais il n'est pas nécessaire de les suivre dans leur intégralité. Chaque formation peut être suivie indépendamment en fonction de vos besoins spécifiques ou de vos objectifs professionnels. Vous avez ainsi la possibilité de choisir les formations qui correspondent à vos attentes, tout en bénéficiant de la flexibilité nécessaire pour structurer votre cheminement selon vos priorités.

Que vous soyez un professionnel du secteur, un élu voulant développer ses champs d'action ou un passionné désireux d'approfondir ses connaissances, nos formations sont accessibles à tous et s'adaptent à vos aspirations. Chaque programme est construit autour de pratiques actuelles et durables, vous permettant ainsi d'acquérir des compétences directement applicables dans la gestion des espaces végétalisés.

Parcours de formation : Gestion des espaces végétalisés



Parcours de formation : Santé des végétaux en espace vert



Nos résultats par formation en 2025

Formation	Nombre de sessions	Nombre de stagiaires	Taux d'abandon en cours de formation	Taux de satisfaction /4	Taux de réussite au test	Taux de recommandation /10
F03 - Certiphyto DENSA JEVI - initial	2	21	0,0%	3,9	100%	9,4
F04 - Certiphyto DENSA Agri - initial	1	10	0,0%	3,8	100%	9,0
F05 - Certiphyto DESA - initial	0	/	/	/	/	/
F06 - Certiphyto Opérateur - initial	2	15	0,0%	3,8	100%	9,6
F07 - Certiphyto Conseil - initial	0	/	/	/	/	/
F08 - Certiphyto Vente - initial	0	/	/	/	/	/
F09 - Certiphyto DENSA JEVI - renouvellement	2	12	0,0%	3,9	/	9,3
F10 - Certiphyto DENSA Agri - renouvellement	4	47	0,0%	3,7	/	8,7
F11 - Certiphyto DESA - renouvellement	1	11	0,0%	3,8	/	9,4
F12 - Certiphyto Opérateur - renouvellement	3	29	0,0%	3,8	/	9,0
F13 - Certiphyto Conseil - renouvellement	1	11	0,0%	3,8	/	8,6
F14 - Certiphyto Vente - renouvellement	1	4	0,0%	3,9	/	10,0
F15 - Certiphyto - Journée de préparation au test	1	6	0,0%	3,8	100%	9,7
F16 - Découverte de la flore spontanée des espaces publics	0	/	/	/	/	/
F17 - Découverte des plantes toxiques ordinaires	0	/	/	/	/	/
F18 - Les espèces végétales envahissantes terrestres	0	/	/	/	/	/
F19 - Les plantes bio-indicatrices	0	/	/	/	/	/
F20 - Entretenir son cimetière sans produits phytosanitaires	0	/	/	/	/	/
F21 - Végétaliser son cimetière	1	4	0,0%	4,0	/	9,5
F23 - Gestion différenciée des espaces ouverts au public	0	/	/	/	/	/
F24 - Le sol : une richesse à entretenir	0	/	/	/	/	/
F25 - Améliorer la qualité biologiques des sols	0	/	/	/	/	/
F26 - Entretien durable des terrains sportifs végétalisés, initiation	0	/	/	/	/	/
F27 - Entretien durable des terrains sportifs végétalisés, perfectionnement	0	/	/	/	/	/
F28 - L'écopâturage en espace public	0	/	/	/	/	/

Formation	Nombre de sessions	Nombre de stagiaires	Taux d'abandon en cours de formation	Taux de satisfaction /4	Taux de réussite au test	Taux de recommandation /10
F29 - Les espèces à enjeux sanitaires	0	/	/	/	/	/
F30 - la lutte contre les taupes	0	/	/	/	/	/
F31 - Reconnaître et se protéger face à certains espèces à enjeux sanitaires	0	/	/	/	/	/
F33 - Découverte des plantes toxiques en agro-alimentaire	0	/	/	/	/	/
F34 - Certibiocide nuisibles	4	54	0,0%	3,9	100%	9,5
F35 - Certibiocide autres nuisibles	2	15	0,0%	3,8	100%	8,6
F36 - Certibiocide désinfectant	2	26	0,0%	3,8	100%	8,7
F37- Préparation au test Certiphyto et test Certiphyto	2	9	0,0%	3,9	100%	10,0
F38 - Les espèces à enjeux sanitaires et le réseau sentinelle	0	/	/	/	/	/
F39 - Reconnaissance des dégâts courants causés par les insectes	1	5	0,0%	3,8	/	8,6
F40 - Reconnaissance des dégâts courants causés par les champignons	0	/	/	/	/	/
F41 - Les auxiliaires en espaces verts	0	/	/	/	/	/
Total	30	279	0,0	3,8	100,0%	9,2



FORMATIONS POUR L'OBTENTION D'UN CERTIFICAT



F34 – Certibiocide « nuisibles »

Inscrit sous **RS6442** « **Certificat individuel pour utiliser à titre professionnel et distribuer certains types de produits biocides catégorie nuisibles** » par le **MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHESION DES TERRITOIRES** publié au JO le 01/02/2023



L'achat, l'utilisation et la distribution professionnels de certains biocides ne sont possibles qu'après l'obtention de ce certificat. Sont concernés par cette formation les biocides TP 14 rodenticides, TP 18 insecticides et TP 20 autres vertébrés.

DATES

- 30 juin, 1, 2, juillet 2026 à Rouen
- 6, 7, 8 octobre 2026 à Caen
- 1, 2, 3 décembre 2026 à Rouen

DURÉE

3 jours, soit 21 heures

COÛT

243 €/ jour par personne, soit 729 € pour les 3 jours

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par CPF et OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

minimum 8, maximum 15

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Caen : 1 rue Léopold Sédar Senghor, 14460 Colombelles

Site de Rouen : 3 avenue Emile Basly, 76 120 Le Grand Quevilly

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Formation à la sécurisation et à la réduction de l'utilisation de certains produits biocides réservés exclusivement aux professionnels en vue de l'obtention du certificat dans le cadre professionnel.

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

- Réglementation biocide
- Prévention des risques pour la santé
- Prévention des risques pour l'environnement
- La lutte contre les insectes nuisibles
- La lutte contre les rongeurs commensaux
- La lutte contre les autres vertébrés (taupe)

POUR QUI ?

Professionnels : Utilisateurs, acheteurs et distributeurs des produits biocides exclusivement professionnels classés en TP14, TP18 et TP20.

PRÉREQUIS

Avoir besoin d'utiliser les produits biocides dans le cadre professionnel (contrôle lors de l'inscription)

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, échanges, vidéos, discussions et exemples.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Validation des connaissances en fin de formation par un test QCM : 20 bonnes réponses sur 30 questions nécessaires pour l'obtention du certificat
- attestation de suivi de formation.

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

FREDON Normandie est habilitée par le Ministère de la Transition écologique et la cohésion des territoires à dispenser les formations Certibiocide.





F35 - Certibiocide « autres nuisibles »

Inscrit sous **RS6441** « **Certificat individuel pour utiliser à titre professionnel et distribuer certains types de produits biocides catégorie autres produits** » par le MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHESION DES TERRITOIRES publié au JO le 01/02/2023



L'achat, l'utilisation et la distribution professionnels de certains biocides ne sont possibles qu'après l'obtention de ce certificat. Sont concernés par cette formation les biocides TP 8 protection du bois, TP 15 avicides et TP 21 antisalissures.

DATES

- **13 octobre 2026 à Caen**

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

307 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par CPF et OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

minimum 5, maximum 15

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Caen : 1 rue Léopold Sédar Senghor,
14460 Colombelles

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Formation à la sécurisation et à la réduction de l'utilisation de certains produits biocides réservés exclusivement aux professionnels en vue de l'obtention du certificat dans le cadre professionnel.

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

- Réglementation biocide
- Prévention des risques pour la santé
- Prévention des risques pour l'environnement
- La protection du bois
- La lutte contre les oiseaux
- Les produits antisalissures

POUR QUI ?

Professionnels : Utilisateurs, acheteurs et distributeurs des produits biocides exclusivement professionnels classés en TP8, TP15 et TP21.

PRÉREQUIS

Avoir besoin d'utiliser les produits biocides dans le cadre professionnel (contrôle lors de l'inscription)

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, échanges, vidéos, discussions et exemples.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Validation des connaissances en fin de formation par un test QCM : 20 bonnes réponses sur 30 questions nécessaires pour l'obtention du certificat
- attestation de suivi de formation.

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

FREDON Normandie est habilitée par le Ministère de la Transition écologique et la cohésion des territoires à dispenser les formations Certibiocide.





F36 – Certibiocide « désinfectants »

Inscrit sous **RS6440 «Certificat individuel pour utiliser à titre professionnel et distribuer certains types de produits biocides catégorie désinfectants»** par le MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET DE LA COHESION DES TERRITOIRES publié au JO le 01/02/2023



Les personnes exerçant l'activité de décideur, d'acquéreur ou de distributeur de produits exclusivement professionnels classés en TP2, TP3 et TP4 ont l'obligation d'être titulaires du certificat individuel "Certibiocide désinfectants".

DATES

- 17 septembre à Caen
- 5 novembre à Caen
- 18 novembre à Rouen

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

307 €/jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par CPF et OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 5, maximum 15

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Caen : 1 rue Léopold Sédar Senghor, 14460 Colombelles

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Formation à la sécurisation et à la réduction de l'utilisation de certains produits biocides réservés exclusivement aux professionnels en vue de l'obtention du certificat dans le cadre professionnel.

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

- Réglementations et informations générales
- Les étapes d'une désinfection
- Les risques pour la santé
- Les risques pour l'environnement
- La désinfection sans produit biocide

POUR QUI ?

Professionnels : Décideurs, acheteurs et distributeurs de certains produits biocides exclusivement professionnels classés TP2, TP3 ou TP4.

PRÉREQUIS

Avoir besoin d'utiliser les produits biocides dans le cadre professionnel (contrôle lors de l'inscription)

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, échanges, vidéos, discussions et exemples.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Validation des connaissances en fin de formation par un test QCM : 20 bonnes réponses sur 30 questions nécessaires pour l'obtention du certificat
- attestation de suivi de formation.

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

FREDON Normandie est habilitée par le Ministère de la Transition écologique et la cohésion des territoires à dispenser les formations Certibiocide.





F3 - Certiphyto, catégorie « Décideur en entreprise non soumise à agrément » JEVI

Inscrit sous **RS5655** « **Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques Catégorie "décideur"** »
par le MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE publié au JO le 10/09/2016

DATES

- **30 sept et 1^{er} octobre 2026 à Caen.**

DURÉE

2 jours, soit 14 heures

COÛT

307 € / jour par personne, soit 614 € pour les 2 jours

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par CPF et OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 5, maximum 12

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Caen : 1 rue Léopold Sédar Senghor,
14460 Colombelles

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtention du Certificat individuel produits phytopharmaceutiques (ou Certiphyto), catégorie « Décideur en entreprise non soumise à agrément »

Contexte métier : Usage Jardin, Espaces Végétalisés et Infrastructures (JEVI)

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

- Réglementation et sécurité environnementale
- Prévention des risques pour la santé
- Stratégies visant à limiter le recours aux produits phytosanitaires
- Test individuel de validation des connaissances

POUR QUI ?

Professionnels qui achètent et utilisent les produits phytosanitaires pour leur collectivité.

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges.

Test informatique QCM collectif de préparation en fin de chaque module

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Bordereau de score à l'issu du test Certiphyto : 15 bonnes réponses sur 30 questions nécessaires pour l'obtention du certificat.
- Attestation de formation.

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

FREDON Normandie est habilitée par le Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt à dispenser les formations Certiphyto





F4 - Certiphyto, catégorie « Décideur en entreprise non soumise à agrément » Agricole

Inscrit sous **RS5655** « **Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques Catégorie "décideur"** »
par le MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE publié au JO le 10/09/2016

DATES

- 8, 9 avril 2026 à Rouen

DURÉE

2 jours, soit 14 heures

COÛT

307 €/ jour par personne, soit 614 € pour les 2 jours

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par CPF et OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 10, maximum 12



DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Rouen : 3 avenue Emile Basly, 76120 Le Grand Quevilly

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtention du Certificat individuel produits phytopharmaceutiques (ou Certiphyto), catégorie « Décideur en entreprise non soumise à agrément »

Contexte métier : Usage agricole

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

- Réglementation et sécurité environnementale
- Prévention des risques pour la santé
- Stratégies visant à limiter le recours aux produits phytosanitaires
- Test individuel de validation des connaissances

POUR QUI ?

Professionnels qui achètent et utilisent les produits phytosanitaires pour leur propre compte ou dans le cadre de l'entraide agricole

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges.

Test informatique QCM collectif de préparation en fin de chaque module

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Bordereau de score à l'issu du test Certiphyto : 15 bonnes réponses sur 30 questions nécessaires pour l'obtention du certificat.
- Attestation de formation.

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

FREDON Normandie est habilitée par le Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt à dispenser les formations Certiphyto





F5 - Certiphyto, catégorie « Décideur en entreprise soumise à agrément »

Inscrit sous **RS5655** « **Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques Catégorie "décideur"** » par le MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE publié au JO le 10/09/2016

DATES

- **15, 16, 17 décembre 2026 à Rouen**

DURÉE

3 jours, soit 21 heures

COÛT

307 €/ jour par personne, soit 921 € pour les 3 jours

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par CPF et OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 5, maximum 12

DÉLAI D'ACCS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Rouen : 3 avenue Emile Basly, 76120 Le Grand Quevilly

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtention du Certificat individuel produits phytopharmaceutiques (ou Certiphyto), catégorie « Décideur en entreprise soumise à agrément »

Contexte métier : Usage Jardin, Espaces Végétalisés et Infrastructures (JEVI) ou Usage Agricole

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

- Réglementation et sécurité environnementale
- Prévention des risques pour la santé
- Stratégies visant à limiter le recours aux produits phytosanitaires
- Test individuel de validation des connaissances

POUR QUI ?

Professionnels qui achètent et utilisent les produits phytosanitaires pour leur propre compte, en prestation de service

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges.

Test informatique QCM collectif de préparation en fin de chaque module

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Bordereau de score à l'issu du test Certiphyto : 20 bonnes réponses sur 30 questions nécessaires pour l'obtention du certificat.
- Attestation de formation.

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

FREDON Normandie est habilitée par le Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt à dispenser les formations Certiphyto





F6 - Certiphyto, catégorie « Opérateur »

Inscrit sous **RS5653** « **Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques Catégorie «opérateur»** » par le MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE publié au JO le 10/09/2016

DATES

- **28 et 29 octobre 2026 à Caen**

DURÉE

2 jours, soit 14 heures

COÛT

307 €/ jour par personne, soit 614 € pour les 2 jours

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par CPF et OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 5, maximum 12

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Caen : 1 rue Léopold Sédar Senghor, 14460 Colombelles

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtention du Certificat individuel produits phytopharmaceutiques (ou Certiphyto), catégorie « Opérateur »

Contexte métier : Usage Jardin, Espaces Végétalisés et Infrastructures (JEVI) ou Usage Agricole

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

- Réglementation et sécurité environnementale
- Prévention des risques pour la santé
- Stratégies visant à limiter le recours aux produits phytosanitaires
- Test individuel de validation des connaissances

POUR QUI ?

Professionnels qui utilisent les produits phytosanitaires.

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges.

Test informatique QCM collectif de préparation en fin de chaque module

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Bordereau de score à l'issu du test Certiphyto : 12 bonnes réponses sur 20 questions nécessaires pour l'obtention du certificat.
- Attestation de formation.

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

FREDON Normandie est habilitée par le Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt à dispenser les formations Certiphyto





F7 - Certiphyto, catégorie « Conseil »

Inscrit sous RS5656 « **Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques Catégorie « Conseil à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques »** » par le MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE publié au JO le 10/09/2016

DATES

- 28, 28, 29, 30 octobre 2026 à Rouen

DURÉE

4 jours, soit 28 heures

COÛT

307 €/ jour par personne, soit 1228 € pour les 4 jours

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par CPF et OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 5, maximum 12

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Rouen : 3 avenue Emile Basly, 76 120 Le Grand Quevilly

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtention du Certificat individuel produits phytopharmaceutiques (ou Certiphyto), catégorie « Conseil à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques »

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

- Réglementation et sécurité environnementale
- Prévention des risques pour la santé
- Stratégies visant à limiter le recours aux produits phytosanitaires
- Test individuel de validation des connaissances

POUR QUI ?

Professionnels qui conseillent, dans le cadre du conseil spécifique et du conseil stratégique, l'utilisation des produits phytosanitaires.

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges., exercices d'application.
Test informatique QCM collectif de préparation en fin de chaque module

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Bordereau de score à l'issu du test Certiphyto : 25 bonnes réponses sur 30 questions nécessaires pour l'obtention du certificat.
- Attestation de formation.

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

FREDON Normandie est habilitée par le Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt à dispenser les formations Certiphyto





F8 - Certiphyto, catégorie « Vente de produits phytopharmaceutiques »

Inscrit sous RS5654 « Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques Catégorie « Mise en vente, vente de produits phytopharmaceutiques » » par le MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE publié au JO le 10/09/2016

DATES

- 24, 25, 26 novembre 2026 à Rouen

DURÉE

3 jours, soit 21 heures

COÛT

307 €/ jour par personne, soit 921 € pour les 3 jours

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par CPF et OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 5, maximum 12

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Rouen : 3 avenue Emile Basly, 76 120 Le Grand Quevilly

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtention du Certificat individuel produits phytopharmaceutiques (ou Certiphyto), catégorie « Mise en Vente, Vente de produits phytopharmaceutiques »
Contexte métier : Vente de produits professionnels, Vente de produits Grand Public

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

- Réglementation et sécurité environnementale
- Prévention des risques pour la santé
- Stratégies visant à limiter le recours aux produits phytosanitaires
- Test individuel de validation des connaissances

POUR QUI ?

Professionnels qui vendent et mettent en vente les produits phytosanitaires.

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges.
Test informatique QCM collectif de préparation en fin de chaque module

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Bordereau de score à l'issu du test Certiphyto : 20 bonnes réponses sur 30 questions nécessaires pour l'obtention du certificat.
- Attestation de formation.

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

FREDON Normandie est habilitée par le Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt à dispenser les formations Certiphyto





F9 - Certiphyto, Renouvellement « Décideur en entreprise non soumise à agrément » JEVI

Inscrit sous **RS5655** « **Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques Catégorie "décideur"** »
par le MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE publié au JO le 10/09/2016

DATES

- 8 décembre 2026 à Caen

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

307 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par CPF et OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 5, maximum 15

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Caen : 1 rue Léopold Sédar Senghor,
14460 Colombelles

Site de Rouen : 3 avenue Emile Basly, 76 120
Le Grand Quevilly

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtention du Certificat individuel produits phytopharmaceutiques (ou Certiphyto), catégorie « Décideur en entreprise non soumise à agrément »

Contexte métier : Usage Jardin, Espaces Végétalisés et Infrastructures (JEVI)

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

- Réglementation et sécurité environnementale
- Prévention des risques pour la santé
- Stratégies visant à limiter le recours aux produits phytosanitaires

POUR QUI ?

Professionnels qui achètent et utilisent les produits phytosanitaires pour leur collectivité.

PRÉREQUIS

Avoir un Certiphyto de cette catégorie à renouveler

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, activités de mise en pratique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz

Attestation de formation.

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

FREDON Normandie est habilitée par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt à dispenser les formations Certiphyto



F10 - Certiphyto, Renouvellement « Décideur en entreprise non soumise à agrément » Agricole

Inscrit sous **RS5655** « **Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques Catégorie "décideur" »**
par le MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE publié au JO le 10/09/2016

DATES

- **25 août 2026 à Rouen**
- **8 décembre 2026 à Rouen**

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

307 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par CPF et OPCO.



NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 12, maximum 20

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Rouen : 3 avenue Emile Basly, 76 120
Le Grand Quevilly

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtention du Certificat individuel produits phytopharmaceutiques (ou Certiphyto), catégorie « Décideur en entreprise non soumise à agrément »
Contexte métier : Usage agricole

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

- Réglementation et sécurité environnementale
- Prévention des risques pour la santé
- Stratégies visant à limiter le recours aux produits phytosanitaires

POUR QUI ?

Professionnels qui achètent et utilisent les produits phytosanitaires pour leur propre compte ou dans le cadre de l'entraide agricole

PRÉREQUIS

Avoir un Certiphyto de cette catégorie à renouveler

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, activités de mise en pratique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz

Attestation de formation.

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

FREDON Normandie est habilitée par le Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt à dispenser les formations Certiphyto





F11 - Certiphyto, Renouvellement « Décideur en entreprise soumise à agrément »

Inscrit sous **RS5655** « **Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques Catégorie "décideur"** »
par le MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE publié au JO le 10/09/2016

DATES

- **1^{er} octobre 2026 à Rouen**

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

307 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par CPF et OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 5, maximum 15

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Rouen : 3 avenue Emile Basly, 76120
Le Grand Quevilly

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtention du Certificat individuel produits phytopharmaceutiques (ou Certiphyto), catégorie « Décideur en entreprise soumise à agrément »

Contexte métier : Usage Jardin, Espaces Végétalisés et Infrastructures (JEVI) ou Usage Agricole

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

- Réglementation et sécurité environnementale
- Prévention des risques pour la santé
- Stratégies visant à limiter le recours aux produits phytosanitaires

POUR QUI ?

Professionnels qui achètent et utilisent les produits phytosanitaires pour leur propre compte, en prestation de service

PRÉREQUIS

Avoir un Certiphyto de cette catégorie à renouveler

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, activités de mise en pratique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz

Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

FREDON Normandie est habilitée par le Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt à dispenser les formations Certiphyto



F12 - Certiphyto, Renouvellement « Opérateur »

Inscrit sous **RS5653** « **Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques Catégorie «opérateur»** » par le MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE publié au JO le 10/09/2016

DATES

- **20 octobre 2026 à Caen**

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

307 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par CPF et OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 5, maximum 15

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Caen : 1 rue Léopold Sédar Senghor,
14460 Colombelles

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtention du Certificat individuel produits phytopharmaceutiques (ou Certiphyto), catégorie « Opérateur »

Contexte métier : Usage Jardin, Espaces Végétalisés et Infrastructures (JEVI) ou Usage Agricole

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

- Réglementation et sécurité environnementale
- Prévention des risques pour la santé
- Stratégies visant à limiter le recours aux produits phytosanitaires

POUR QUI ?

Professionnels qui utilisent les produits phytosanitaires.

PRÉREQUIS

Avoir un Certiphyto de cette catégorie à renouveler

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, activités de mise en pratique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz

Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

FREDON Normandie est habilitée par le Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt à dispenser les formations Certiphyto



F13 - Certiphyto, Renouvellement « Conseil »

Inscrit sous RS5656 « Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques Catégorie « Conseil à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques » » par le MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE publié au JO le 10/09/2016

DATES

- 20, 21 octobre 2026 à Rouen

DURÉE

2 jours, soit 14 heures

COÛT

307 €/ jour par personne, soit 614 € pour 2 jours

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par CPF et OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 5, maximum 15

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Rouen : 3 avenue Emile Basly, 76120 Le Grand Quevilly

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtention du Certificat individuel produits phytopharmaceutiques (ou Certiphyto), catégorie « Conseil à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques »

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

- Réglementation et sécurité environnementale
- Prévention des risques pour la santé
- Stratégies visant à limiter le recours aux produits phytosanitaires

POUR QUI ?

Professionnels qui conseillent, dans le cadre du conseil spécifique et du conseil stratégique, l'utilisation des produits phytosanitaires.

PRÉREQUIS

Avoir un Certiphyto de cette catégorie à renouveler

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, activités de mise en pratique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz

Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

FREDON Normandie est habilitée par le Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt à dispenser les formations Certiphyto



F14 - Certiphyto, renouvellement « Vente de produits phytopharmaceutiques »

Inscrit sous **RS5654** « **Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques Catégorie « Mise en vente, vente de produits phytopharmaceutiques »** » par le MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE publié au JO le 10/09/2016

DATES

- **17 novembre 2026 à Rouen**

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

307 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par CPF et OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 5, maximum 15

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Rouen : 3 avenue Emile Basly, 76120
Le Grand Quevilly

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtention du Certificat individuel produits phytopharmaceutiques (ou Certiphyto), catégorie « Mise en Vente, Vente de produits phytopharmaceutiques »

Contexte métier : Vente de produits professionnels, Vente de produits Grand Public

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

- Réglementation et sécurité environnementale
- Prévention des risques pour la santé
- Stratégies visant à limiter le recours aux produits phytosanitaires

POUR QUI ?

Professionnels qui vendent et mettent en vente les produits phytosanitaires.

PRÉREQUIS

Avoir un Certiphyto de cette catégorie à renouveler

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, activités de mise en pratique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation par quizz

Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

FREDON Normandie est habilitée par le Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt à dispenser les formations Certiphyto



FREDON
NORMANDIE

F37 – Préparation au test Certiphyto et test Certiphyto

DATES

Sessions programmées en fonction des demandes, nous consulter.

DURÉE

1 jour, soit 8,5 heures : 7 heures de formation et 1h30 de test

COÛT

379 €/jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 5, maximum 15

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Rouen : 3 avenue Emile Basly, 76120 Le grand Quevilly

Site de Caen : 1 rue Léopold Sédar Senghor, 14460 Colombelles

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Préparer le passage du test du Certiphyto en déroulant les différents points réglementaires et techniques de la formation Certiphyto.

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

- Réglementation et sécurité environnementale
- Prévention des risques pour la santé
- Stratégies visant à limiter le recours aux produits phytosanitaires

POUR QUI ?

Tout professionnel souhaitant réaliser un test Certiphyto.

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation par quizz

Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

Le test Certiphyto standardisé par le ministère aura lieu en fin de journée sous forme de QCM informatique et est prévu sur 1h30 défini dans l'arrêté du 29 août 2016.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr

☎ 02 79 40 07 65

www.fredon.fr/normandie/



A close-up photograph of a plant, likely a species of Papyrus, showing numerous green, rounded buds or flower heads on thin, upright stems. The buds are arranged in a dense, fan-like cluster. The background is dark and out of focus.

FORMATIONS SUR CERTAINS VÉGÉTAUX SPÉCIFIQUES



F16 - Découverte de la flore spontanée des espaces publics

DATES

Sessions programmées en fonction des demandes, nous consulter.

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

307 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 5, maximum 15

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Caen : 1 rue Léopold Sédar Senghor, 14460 Colombelles

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Analyser les enjeux liés à la biodiversité dite « ordinaire » dans un contexte urbain

Identifier les principales espèces végétales urbaines, leurs milieux associés et leurs intérêts

Élaborer un message de sensibilisation adapté aux élus et aux riverains à partir des connaissances acquises

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

- Les enjeux de la biodiversité des villes
- Quelques bases de botanique
- Les espèces protégées et menacées
- Présentation des principales espèces végétales des villes, leurs caractéristiques écologiques (milieux, interactions avec la faune), leurs intérêts et contraintes de gestion

POUR QUI ?

Agents ou responsables territoriaux, entreprises du paysage, élus locaux, responsables d'équipe d'entretien d'espace végétalisé

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation par quizz

Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr

☎ 02 79 40 07 65

www.fredon.fr/normandie/



F17 – Découverte des plantes toxiques ordinaires

DATES

Sessions programmées en fonction des demandes, nous consulter.

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

307 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 5, maximum 15

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Caen : 1 rue Léopold Sédar Senghor,
14460 Colombelles

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Expliquer les différents types de toxicité et préciser leurs cibles
Identifier des plantes toxiques courantes et déterminer leur danger et les risques liés à leur utilisation
Mettre en œuvre les bons gestes et les méthodes de prévention adaptés aux situations à risque

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

- Le risque toxique – c'est quoi une plante toxique ?
- Les intoxications : qui ? Comment ?
- L'analyse de risque
- Exemples de plantes toxiques pour le public, les enfants, les agents et les animaux
- Le cas des espèces exotiques envahissantes
- Les consignes en cas d'intoxication

POUR QUI ?

Agents ou responsables territoriaux, entreprises du paysage, élus locaux, responsables d'équipe d'entretien d'espace végétalisé

PRÉREQUIS

Notions de botanique

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, quizz de reconnaissance

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz
Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

Nous pouvons également vous proposer une formation
1/2 journée sur cette thématique. N'hésitez pas à nous
contacter pour plus de renseignements (F33).



F33 - Découverte des plantes toxiques en contexte agro-alimentaire

DATES

Sessions programmées en fonction des demandes, nous consulter.

DURÉE

1/2 jour, soit 3,5 heures

COÛT

154 € par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 5, maximum 15

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Caen : 1 rue Léopold Sédar Senghor, 14460 Colombelles

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Expliquer les différents types de toxicité et préciser leurs cibles
Identifier les plantes toxiques courantes susceptibles d'être rencontrées en contexte agro-alimentaire

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

- Le risque toxique – c'est quoi une plante toxique?
- Identifier les plantes toxiques en contexte agro-alimentaire
- Différencier les plantes toxiques des plantes courantes

POUR QUI ?

Toute personne travaillant en contexte agro-alimentaire

PRÉREQUIS

Pas de pré-requis

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, échanges, quizz de reconnaissance

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz
Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/



F18 – Les espèces végétales envahissantes terrestres

DATES

Sessions programmées en fonction des demandes, nous consulter.

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

307 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 5, maximum 15

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Rouen : 3 avenue Emile Basly, 76120 Le Grand Quevilly

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Décrire le cadre réglementaire applicable aux espèces exotiques envahissantes et présenter les principales stratégies territoriales
Analyser les risques et les impacts des espèces végétales envahissantes sur les écosystèmes, la santé ...
Identifier les principales espèces exotiques envahissantes et associer les techniques de gestion correspondantes
Sensibiliser et s'informer

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

- Contexte réglementaire
- Stratégies régionale et nationale
- Impacts de ces espèces
- Présentation de quelques espèces : Renouées asiatiques, Berce du Caucase, Ambrosie à feuille d'armoise, Impatiente de l'Himalaya, Buddléia...
- Biologie et reconnaissance de chaque espèce, techniques de lutte et gestion des déchets
- Sensibilisation et communication

POUR QUI ?

Agents ou responsables territoriaux, entreprises du paysage, élus locaux, responsables d'équipe d'entretien d'espace végétalisé

PRÉREQUIS

Notions de botanique

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, quizz de reconnaissance

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz
Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/



F19 - Les plantes bio-indicatrices

DATES

Sessions programmées en fonction des demandes, nous consulter.

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

307 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 5, maximum 15

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Caen : 1 rue Léopold Sédar Senghor, 14460 Colombelles

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Expliquer les principes et les intérêts de l'utilisation des plantes bio-indicatrices pour le diagnostic de sol

Appliquer une méthodologie de diagnostic de sol à partir de l'observation de plantes bio-indicatrices.

Identifier les principales plantes bio-indicatrices et associer leurs présences aux caractéristiques du sol correspondantes.

Réaliser un diagnostic simple de sol à partir d'observations de terrain.

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

- Rappels de botanique
- Intérêts de la méthode
- Méthodologie
- Zoom les principales plantes bio-indicatrices (en salle)
- Cas concrets d'application sur le terrain

POUR QUI ?

Agents ou responsables territoriaux, entreprises du paysage, élus locaux, responsables d'équipe d'entretien d'espace végétalisé

PRÉREQUIS

Notions de botanique

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, quizz de reconnaissance

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz

Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr

☎ 02 79 40 07 65

www.fredon.fr/normandie/



FORMATIONS SUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VÉGÉTALISÉS



F20 – Entretien son cimetière sans produit phytosanitaire

DATES

Sessions programmées en fonction des demandes, nous consulter.

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

307 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 5, maximum 15

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Caen : 1 rue Léopold Sédar Senghor, 14460 Colombelles

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Décrire les principes et les enjeux de l'entretien des cimetières en zéro phyto
Identifier les pratiques d'entretien alternatives aux produits phytosanitaires adaptées aux cimetières
Évaluer les conditions nécessaires à la mise en œuvre d'une transition vers le zéro phyto dans un cimetière

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

- Les axes de réflexion
- Les techniques d'entretien
- L'amélioration de l'existant et la création de nouveaux cimetières
- La communication

POUR QUI ?

Agents ou responsables territoriaux, entreprises du paysage, élus locaux, responsables d'équipe d'entretien d'espace végétalisé

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, visite de terrain
Une visite de cimetière est prévue dans un rayon de 15 km. Il n'y a pas de transport collectif d'organisé au sein de cette formation, les stagiaires seront amenés à s'y rendre par leurs propres moyens. En cas de difficultés, merci de nous le signaler lors de l'inscription.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz
Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

Pour aller plus loin : F21 - Végétaliser son cimetière



F21 - Végétaliser son cimetière

DATES

Sessions programmées en fonction des demandes, nous consulter.

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

307 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 5, maximum 15

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Caen : 1 rue Léopold Sédar Senghor, 14460 Colombelles

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Evaluer les enjeux et rôle de la végétalisation des cimetières
Concevoir un plan de végétalisation adapté à sa situation
Identifier les végétaux et leurs techniques d'implantation adaptés aux différents espaces d'un cimetière en fonction des usages et contraintes
Évaluer les conditions nécessaires à la mise en œuvre d'une transition vers le zéro phyto dans un cimetière

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

- Le diagnostic
- Le choix des végétaux
- Les méthodes d'implantation et bonnes pratiques
- L'entretien

POUR QUI ?

Agents ou responsables territoriaux, entreprises du paysage, élus locaux, responsables d'équipe d'entretien d'espace végétalisé

PRÉREQUIS

Connaître les problématiques des cimetières communaux et leurs techniques d'entretien

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, fiches outils, étude de cas.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz
Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

Pour débiter : F20 - Entretien son cimetière sans produit phytosanitaire



F22 - Techniques alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires

DATES

Sessions programmées en fonction des demandes, nous consulter.

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

307 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 5, maximum 15

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Caen : 1 rue Léopold Sédar Senghor, 14460 Colombelles

Site de Rouen : 3 avenue Emile Basly, 76120 Le Grand Quevilly

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Identifier les impacts et enjeux du changement des pratiques d'entretien des espaces publics
Expliquer les principes des techniques alternatives de désherbage, préventives et curatives
Analyser une situation d'entretien afin de choisir des techniques alternatives relevant de la gestion différenciée et d'adapter le discours de communication associé

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

- Les pratiques actuelles d'entretien et le contexte réglementaire
- Les techniques alternatives curatives
- Les techniques alternatives préventives
- Initiation à la gestion différenciée
- La communication

POUR QUI ?

Agents ou responsables territoriaux, entreprises du paysage, élus locaux, responsables d'équipe d'entretien d'espace végétalisé

PRÉREQUIS

Connaître les problématiques et contraintes d'entretien des JEV (Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures).

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, fiches outils, étude de cas.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz
Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

Pour aller plus loin : F23 - Gestion différenciée des espaces ouverts au public

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/



F23 - Gestion différenciée des espaces ouverts au public

DATES

Sessions programmées en fonction des demandes, nous consulter.

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

307 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 5, maximum 15

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Caen : 1 rue Léopold Sédar Senghor, 14460 Colombelles

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Décrire les étapes et les principes de la méthodologie de la gestion différenciée

Expliquer les techniques d'entretien favorables à la biodiversité dans le cadre de la gestion différenciée

Identifier les messages de sensibilisation adapté aux élus et aux riverains utile lors du changement des pratiques

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

- Les modalités de mise en œuvre de la gestion différenciée
- Approche écologique de l'aménagement et l'entretien d'un espace vert
- Végétaliser autrement
- La communication sur les changements des pratiques

POUR QUI ?

Agents ou responsables territoriaux, entreprises du paysage, élus locaux, responsables d'équipe d'entretien d'espace végétalisé

PRÉREQUIS

Connaître les problématiques et contraintes d'entretien des JEVI (Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures).

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, fiches outils, étude de cas.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz

Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

Pour débiter : F22 - Techniques alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires

Pour aller plus loin : F28 - L'écopâturage en espace public

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/



F24 - Le sol : une richesse à entretenir

DATES

Sessions programmées en fonction des demandes, nous consulter.

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

307 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 5, maximum 15

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Rouen : 3 avenue Emile Basly, 76120 Le Grand Quevilly

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Décrire les principaux constituants du sol et expliquer leur rôle dans son fonctionnement

Analyser les interactions entre le sol, la végétation et le climat dans un contexte donné

Évaluer des pistes d'amélioration et d'adaptation des pratiques liées au sol en contexte de collectivité

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

- Les propriétés physiques, chimiques et biologiques des sols (texture, structure, pH et faune du sol),
- Le fonctionnement du sol et ses interactions avec le climat et la végétation,
- Les interventions et leurs impacts : travail du sol, paillage, amendements et fumures

POUR QUI ?

Agents ou responsables territoriaux, entreprises du paysage, élus locaux, responsables d'équipe d'entretien d'espace végétalisé

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, fiches outils, exercices pratiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz

Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

Pour aller plus loin : F19 - Les plantes bio-indicatrices ; F25 - Améliorer la qualité biologique des sols

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/



F25 – Améliorer la qualité biologique des sols

DATES

Sessions programmées en fonction des demandes, nous consulter.

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

307 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 5, maximum 15

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Rouen : 3 avenue Emile Basly, 76120 Le Grand Quevilly

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Décrire les propriétés physiques, chimiques et biologiques des sols et expliquer leur rôle dans le fonctionnement du sol
Caractériser la qualité biologique d'un sol et présenter des méthodes d'évaluation associées
Analyser les relations sol/plante et les contraintes du milieu afin d'identifier des leviers d'amélioration de la qualité des sols, y compris en contexte urbain

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

- Les propriétés physiques, chimiques et biologiques des sols,
- Le fonctionnement du sol,
- La qualité biologique d'un sol,
- Les relations sol/plante,
- Les techniques de régulation de l'eau dans le sol,
- Les sols reconstitués en milieu urbain et la mise en place de nouveaux sols fertiles.

POUR QUI ?

Agents ou responsables territoriaux, entreprises du paysage, élus locaux, responsables d'équipe d'entretien d'espace végétalisé

PRÉREQUIS

Connaissances de bases sur la composition d'un sol (exemple : F24 - le sol : une richesse à entretenir)

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, fiches outils, exercices pratiques et démonstrations

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz
Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

Pour débiter : F24 - Le sol : une richesse à entretenir

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/



F26 – Entretien durable des terrains sportifs végétalisés

Initiation

DATES

Sessions programmées en fonction des demandes, nous consulter.

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

307 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 5, maximum 15

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Rouen : 3 avenue Emile Basly, 76120 Le Grand Quevilly

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Décrire les règles fondamentales de l'entretien des terrains sportifs engazonnés sans produits phytosanitaires
Présenter les principes de la lutte biologique et des opérations mécaniques utilisées pour prévenir les maladies et limiter le désherbage chimique
Analyser les problématiques rencontrées sur les terrains sportifs engazonnés afin d'identifier les leviers d'entretien adaptés, notamment le choix des graminées

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

- Règles fondamentales pour entretenir un terrain sans produits phytosanitaires
- Synthèse des différents types de problèmes rencontrés par les gestionnaires
- La lutte biologique
- L'intérêt des opérations mécaniques pour gérer les terrains sportifs engazonnés sans produits phytosanitaires et prévenir les maladies
- Les différentes graminées utilisés sur les terrains sportifs engazonnés

POUR QUI ?

Agents ou responsables territoriaux, entreprises du paysage, élus locaux, responsables d'équipe d'entretien d'espace végétalisé

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, fiches outils, étude de cas.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz
Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

Pour aller plus loin : F27 - Entretien durable des terrains sportifs végétalisés, Perfectionnement

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/



F27 – Entretien durable des terrains sportifs végétalisés

Perfectionnement

DATES

Sessions programmées en fonction des demandes, nous consulter.

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

307 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 5, maximum 15

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Rouen : 3 avenue Emile Basly, 76120 Le Grand Quevilly

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Analyser les composantes de la construction d'un terrain sportif et leur impact sur son fonctionnement
Interpréter un profil cultural et une analyse de sol afin d'identifier les besoins du sol sportif
Évaluer les choix de fertilisation et de gestion de l'arrosage au regard du fonctionnement du sol sportif

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

- Construction d'un terrain sportif
- Profil cultural et analyse de sol : les réaliser et les déchiffrer
- Le fonctionnement du sol sportif
- La fertilisation adaptée
- La gestion de l'arrosage

POUR QUI ?

Agents ou responsables territoriaux, entreprises du paysage, élus locaux, responsables d'équipe d'entretien d'espace végétalisé

PRÉREQUIS

notions de science du sol (exemple : F24 - le sol : une richesse à entretenir ou F26 - Entretien durable des terrains sportifs végétalisés)

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, fiches outils, étude de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz
Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

Pour débiter : F26 - Entretien durable des terrains sportifs végétalisés, Initiation

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/



F28 – L'écopâturage en espace public

DATES

Sessions programmées en fonction des demandes, nous consulter.

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

307 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 5, maximum 15

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Caen : 1 rue Léopold Sédar Senghor, 14460 Colombelles

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Décrire le contexte, les principes et les modes de gestion de l'écopâturage en espace public
Analyser les conditions d'accueil des animaux, le choix des races et les contraintes associées à un projet d'écopâturage
Évaluer l'intérêt de l'écopâturage au regard de la biodiversité, des retours d'expérience et des enjeux de communication auprès des usagers

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

- Contexte
- Les modes de gestion
- Les animaux, les races et les conditions d'accueil
- Retours d'expérience
- Gestion pastorale et biodiversité
- Communication

POUR QUI ?

Agents ou responsables territoriaux, entreprises du paysage, élus locaux, responsables d'équipe d'entretien d'espace végétalisé

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, fiches outils

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz
Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

Pour débiter : F23 - Gestion différenciée des espaces ouverts au public

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/



FORMATIONS SUR LES LUTTES CONTRE LES NUISIBLES



F30 - La lutte contre les taupes

DATES

Sessions programmées en fonction des demandes, nous consulter.

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

307 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 5, maximum 15

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Rouen : 3 avenue Emile Basly, 76120 Le Grand Quevilly

Site de Caen : 1 rue Léopold Sédar Senghor, 14460 Colombelles

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Décrire les éléments clés de la biologie de la taupe (mode de vie, comportements, périodes d'activité)

Expliquer les principes et les techniques de lutte contre la taupe, notamment par le piégeage

Analyser une situation de présence de taupes afin de réaliser une pose efficace de pièges

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

- La biologie de la taupe
- Le contrôle des populations
- Les bons gestes à avoir

POUR QUI ?

Agents ou responsables territoriaux, entreprises du paysage, élus locaux, responsables d'équipe d'entretien d'espace végétalisé

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, démonstrations d'installation de pièges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz

Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr

☎ 02 79 40 07 65

www.fredon.fr/normandie/



F38 - Les espèces à enjeux sanitaires et le réseau sentinelle

DATES

Sessions programmées en fonction des demandes, nous consulter.

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

307 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 5, maximum 15

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Rouen : 3 avenue Emile Basly, 76120 Le Grand Quevilly

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Identifier certaines espèces à enjeu sanitaire,
Expliquer les enjeux sanitaires associés à ces espèces
Décrire les procédures de signalement et indiquer les modalités de déclaration de la présence de ces espèces

CONTENU DE LA FORMATION

Programme : Les ambrosies, la berce du Caucase, les chenilles processionnaires, le frelon asiatique et les rongeurs aquatiques

- Reconnaissance et biologie
- Enjeux et risques
- Réglementation et surveillance
- Mode de signalement
- Méthodes de lutte

POUR QUI ?

Entreprises du paysage, responsables d'équipe d'entretien d'espace végétalisé, tout agent territorial

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, fiches outils

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz
Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

Nous pouvons également vous proposer une formation 1/2 journée sur cette thématique. N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements (F31).



F31 - Reconnaître et se protéger face à certaines espèces à enjeux sanitaires

DATES

Sessions programmées en fonction des demandes, nous consulter.

DURÉE

1/2 journée, soit 3,5 heures

COÛT

154 € par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 5, maximum 15

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Rouen : 3 avenue Emile Basly, 76120 Le Grand Quevilly

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Identifier des espèces à enjeux sanitaires et invasives à partir de supports fournis et décrire les procédures de signalement associées
Expliquer les mesures de protection à adopter en cas de rencontre avec des espèces

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

- Les tiques
- Le frelon asiatique
- Les chenilles processionnaires
- Le moustique tigre
- L'ambrosie à feuille d'armoïse
- La berce du Caucase
- Le réseau de surveillance des espèces invasives

POUR QUI ?

Entreprises du paysage, responsables d'équipe d'entretien d'espace végétalisé

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, échanges, fiches outils

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz photo
Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/



F39 – Reconnaissance des dégâts courants causés par les insectes

DATES

Sessions programmées en fonction des demandes, nous consulter.

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

307 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 5, maximum 15

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Caen : 1 rue Léopold Sédar Senghor, 14460 Colombelles

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir des connaissances sur la biologie des insectes
Associer des symptômes aux insectes qui les causent
Analyser les impacts de ces symptômes

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

- Introduction et définitions
- Les insectes : leur biologie et leur développement
- Les symptômes courants sur les feuilles et leurs impacts
Critères de reconnaissance, insecte(s) source(s) des symptômes, niveau de danger pour la plante, moyen(s) de gestion éventuel(s)
- Les symptômes courants sur les branches et leurs impacts
Critères de reconnaissance, insecte(s) source(s) des symptômes, niveau de danger pour la plante, moyen(s) de gestion éventuel(s)

POUR QUI ?

Agents ou responsables territoriaux, entreprises du paysage, responsables d'équipe d'entretien d'espace végétalisé, jardiniers professionnels

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges,

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz
Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/



F40 – Reconnaissance des dégâts courants causés par les champignons

DATES

- 22 septembre 2026 à Caen

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

307 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 5, maximum 15

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Caen : 1 rue Léopold Sédar Senghor,
14460 Colombelles

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir des connaissances sur la biologie des champignons
Associer les symptômes aux champignons qui les causent
Analyser les impacts de ces symptômes

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

- Introduction et définitions
- Les champignons : leur biologie et leur développement
- Les symptômes courants sur les feuilles et leurs impacts
Critères de reconnaissance, agent(s) source(s) des symptômes, niveau de danger pour la plante, moyen(s) de gestion éventuel(s)
- Les symptômes courants sur les autres parties de la plante et leurs impacts
Critères de reconnaissance, agent(s) source(s) des symptômes, niveau de danger pour la plante, moyen(s) de gestion éventuel(s)

POUR QUI ?

Agents ou responsables territoriaux, entreprises du paysage, responsables d'équipe d'entretien d'espace végétalisé, jardiniers professionnels

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges,

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz
Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/



F41 – Les espèces auxiliaires des végétaux en espace vert

DATES

Sessions programmées en fonction des demandes, nous consulter.

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

307 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 5, maximum 15

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Caen : 1 rue Léopold Sédar Senghor, 14460 Colombelles

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Associer les espèces prédatrices et parasites à leurs proies faisant des dégâts sur les végétaux
Identifier les aménagements et pratiques d'entretien favorables aux auxiliaires en espace vert

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

- Introduction et définitions
- Qui mange qui ? Les grandes espèces prédatrices des ravageurs des végétaux
Critères de reconnaissance, période d'activité, types d'espèces consommées
- Qui parasite qui ? Les grandes espèces parasites des ravageurs des végétaux
Critères de reconnaissance, période d'activité, types d'espèces parasitées
- Comment accueillir les auxiliaires en espace vert
Aménagements, végétaux et pratiques d'entretien favorables

POUR QUI ?

Agents ou responsables territoriaux, entreprises du paysage, responsables d'équipe d'entretien d'espace végétalisé, jardiniers professionnels

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges,

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz
Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/



FORMATIONS À DESTINATION DES ÉLUS



F42 - Une seule santé : leviers d'action des espaces verts en collectivité

DATES

- 15 septembre 2026 à Rouen

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

307 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par CPF

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 5, maximum 15

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Caen : 1 rue Léopold Sédar Senghor, 14460 Colombelles

Site de Rouen : 3 avenue Emile Basly, 76120 Le Grand Quevilly

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Apprécier le rôle des végétaux et des espaces verts dans la santé des administrés

Diriger une politique d'aménagement vers des espaces répondant à un confort thermique

Nuancer la politique de végétalisation par rapport aux risques liées aux végétaux

Anticiper les espèces à enjeux sanitaires sur leur territoire

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

- Le contexte : les liens entre le bien-être des administrés et les espaces verts
- L'aménagement de l'espace public, un levier de résilience face à la montée des températures
- L'impact du choix des plantes en espaces verts sur la santé des usagers
- Prévenir l'installation des espèces à enjeux sanitaires sur le territoire

POUR QUI ?

Élus : maires, adjoints, conseillers

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges,

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation par quizz

Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr

☎ 02 79 40 07 65

www.fredon.fr/normandie/





F43 – Répondre aux nouveaux enjeux de l'entretien des espaces verts

DATES

- 29 septembre 2026 à Caen
- 6 octobre 2026 à Rouen

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

307 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par CPF

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 5, maximum 15

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Caen : 1 rue Léopold Sédar Senghor, 14460 Colombelles

Site de Rouen : 3 avenue Emile Basly, 76120 Le Grand Quevilly

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Confronter les attentes des administrés aux limites de l'entretien des espaces verts

Orienter les modes d'entretien des espaces verts par rapport aux nouvelles contraintes

Intégrer des modes de gestions écologiques des espaces verts dans sa politique d'aménagement du territoire

Communiquer efficacement sur les changements

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

- Le contexte : des contraintes de plus en plus fortes en espaces publics face aux attentes des citoyens
- Désherbage : satisfaire les usagers en maîtrisant les coûts
- Orienter vers des modes de gestions écologiques pour des espaces publics plus accueillants et résilients
- Lever les freins au changement des pratiques avec une communication adaptée

POUR QUI ?

Élus : maires, adjoints, conseillers

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges,

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation par quizz

Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr

☎ 02 79 40 07 65

www.fredon.fr/normandie/





F44 – Pourquoi le cimetière n'est pas un espace public comme les autres

DATES

- 12 novembre 2026 à Rouen

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

307 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par CPF

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 5, maximum 15

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Caen : 1 rue Léopold Sédar Senghor, 14460 Colombelles

Site de Rouen : 3 avenue Emile Basly, 76120 Le Grand Quevilly

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Distinguer les spécificités du cimetière en tant qu'espace public
Choisir des aménagements et modes de gestion durables et cohérents avec la politique communale

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

- Comprendre et anticiper les mécontentements envers l'entretien du cimetière
- Faire évoluer son cimetière et l'entretien au changement des pratiques avec une communication adaptée

POUR QUI ?

Élus : maires, adjoints, conseillers

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges,

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz

Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr

☎ 02 79 40 07 65

www.fredon.fr/normandie/



NOS FORMATIONS EN 2026

Nos prochaines dates de sessions

Code	Intitulé	Nombre de jours	Date(s) des prochaines sessions de formation	
			Siège social à Caen	Site de Rouen
F34	Certibiocide «nuisibles»	3	6, 7, 8 oct 2026	30 juin, 1, 2 juillet 2026 1, 2, 3 déc 2026
F35	Certibiocide «autres nuisibles»	1	13 octobre 2026	
F36	Certibiocide «désinfectant»	1	17 septembre 2026	18 novembre 2026
			5 novembre 2026	
F3	Certiphyto DENSA JEVI	2	30 sept, 1 oct 2026	
F4	Certiphyto DENSA Agri	2		3, 4 novembre 2026
F5	Certiphyto DESA	3		15, 16, 17 déc 2026
F6	Certiphyto Opérateur	2	28, 29 octobre 2026	
F7	Certiphyto Conseil	4		27, 28, 29, 30 octobre 2026
F8	Certiphyto Vente	3		24, 25, 26 nov 2026
F9	Certiphyto DENSA Jevi Renouv	1	8 décembre 2026	
F10	Certiphyto Renouvellement DENSA Agri	1		25 août 2026 8 décembre 2026
F11	Certiphyto Renouvellement DESA	1		1 ^{er} octobre 2026
F12	Certiphyto Renouvellement Opérateur	1	20 octobre 2026	
F13	Certiphyto Renouvellement Conseil	2		20, 21 octobre 2026
F14	Certiphyto Renouvellement Mise en Vente, Vente	1		17 novembre 2026
F16	Découverte de la flore spontanée des espaces publics	1		
F17	Découverte des plantes toxiques ordinaires	1		
F18	Les espèces végétales envahissantes terrestres	1		
F19	Les plantes bio-indicatrices	1		
F20	Entretien son cimetière sans produit phytosanitaire	1		
F21	Végétaliser son cimetière	1		
F22	Techniques alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires	1		
F23	Gestion différenciée des espaces ouverts au public	1		
F24	Le sol : une richesse à entretenir	1		
F25	Améliorer la qualité biologique des sols	1		
F26	Entretien durable des terrains sportifs végétalisés, initiation	1		
F27	Entretien durable des terrains sportifs végétalisés, perfectionnement	1		
F28	L'écopâturage en espaces publics	1		
F30	La lutte contre les taupes	1		
F31	Reconnaître et se protéger face à certaines espèces invasives	1		

Code	Intitulé	Nombre de jours	Date(s) des prochaines sessions de formation	
			Siège social à Caen	Site de Rouen
F33	Découverte des plantes toxiques en contexte agro-alimentaire	0,5		
F37	Préparation au certiphyto test + test	1		
F38	Les espèces à enjeux sanitaires et le réseau sentinelle	1		
F39	Reconnaissance des dégâts courants causés par les insectes	1		
F40	Reconnaissance des dégâts courants causés par les champignons	1	22 septembre 2026	
F41	Les espèces auxiliaires des végétaux en espace vert	1		
F42	Une seule santé : leviers d'action des espaces verts en collectivité	1		15 septembre 2026
F43	Répondre aux nouveaux enjeux de l'entretien des espaces verts	1	29 septembre 2026	6 octobre 2026
F44	Pourquoi le cimetière n'est pas un espace public comme les autres	1		12 novembre 2026

D'autres sessions pourront être ouvertes à la demande au cours de l'année. N'hésitez pas à nous consulter.

Organisation des sessions de formation

Formation en Inter-Entreprise

Dans le cas d'un nombre insuffisant de participants, FREDON Normandie se réserve le droit de reporter ou annuler la session. Dans ce cas, vous serez prévenu au plus tard 15 jours avant la date initiale prévue.

Formation en Intra-Entreprise

Pour l'organisation d'une session particulière au sein de votre structure, veuillez nous retourner le bon de commande ci-après dûment complété afin que nous puissions vous faire une proposition adaptée à votre besoin.

Inscription

Les inscriptions à toutes nos sessions de formation sont individuelles et se font sur nos formulaires internet. Retrouvez toutes les informations sur les pages dédiées sur notre site internet <http://fredon.fr/normandie/>

Formation hors catalogue

Si vous avez un besoin particulier ou souhaitez personnaliser une formation proposée au catalogue, contactez :

CHLOÉ PATRIER

Responsable pédagogique

FREDON Normandie

chloe.patrier@fredon-normandie.fr

02 30 32 16 50

Tarifs

Les actions de formation dans le cadre de la formation continue sont exonérées de TVA au sens de l'article 261.4.4 du Code général des Impôts.

Vous pouvez retrouver nos conditions générales de vente sur notre site internet.

Bon de commande N° ___/FO ___/___

Structure :	
Adresse postale :	
Personne référente : <i>(Nom, prénom, fonction)</i>	
Mail :	
Téléphone :	
Nombre de salariés à former :	
Formation demandée : <i>(Référence et intitulé)</i>	
Période souhaitée :	
Date de la commande :	
Nom Prénom Qualité Signature et cachet	

A renvoyer par mail à
contact.rouen@fredon-normandie.fr



FREDON
NORMANDIE

Siège social - Caen Site - Rouen

1 rue Léopold Sédar Senghor 3 avenue Emile Basly
14460 COLOMBELLES 76 120 LE GRAND QUEVILLY
Tél : 02 31 46 96 50 Tél : 02 79 40 07 65

Mail : contact.caen@fredon-normandie.fr Mail : contact.rouen@fredon-normandie.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 25 14 02297 14